

LE TAPA-SABLLIA

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE D'YVONAND | 23^E ANNÉE | N° 06 | DÉCEMBRE 2016



Dans ce numéro :

Conseil communal	2
Budget 2017	2-3
Informations officielles	4-6
Vie associative	7-10
A votre service	11-12

MEILLEURS VŒUX

A l'heure de la parution de ce numéro, l'année 2016 commence à tirer sa révérence. Pour la commune, elle a été riche en événements: nouvelle législature, concours pour l'agrandissement du collège, Giron de la Mauguettaz, etc.

Le cortège des soirées de fin d'année, spectacles, concerts, lotos débute. Pour la

vie de notre village, ce sont de belles occasions de rencontre et de partage. Cela permet également à nos nouveaux habitants de faire connaissance avec le village.

Nous souhaitons à tous de très belles fêtes de fin d'année et formulons nos vœux les meilleurs pour 2017.

Conseil communal

Le Conseil communal s'est réuni le 7 novembre 2016.

Préavis déposés:

Préavis 2016/10 – Vente d'une surface d'environ 6'200 m² à détacher de la parcelle n° 326, Marais de Mordagne, en faveur de Coop qui désire y construire un magasin alimentaire.

Préavis 2016/13 – Octroi d'une autorisation générale de statuer sur les aliénations et les acquisitions immobilières pour la législature 2016-2021.

Préavis 2016/14 – Octroi d'une autorisation générale de plaider pour la législature 2016-2021.

Préavis 2016/15 – Détermination du prix de vente au m² des parcelles au lotissement des Goilles pour l'année 2017.

Préavis 2016/16 – La compétence à accorder à la municipalité pour la législature 2016-2021 d'engager des dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles.

Préavis 2016/17 – Budget 2017.

Il a traité l'objet suivant:

Préavis accepté:

Préavis 2016/12 – Arrêté d'imposition pour l'année 2017.

Dates des prochains Conseils

2017

Forum du Collège de Brit

30 janvier 20h00

13 mars 20h00

24 avril 20h00

Lieu à définir

23 juin 20h00

Retrouvez les préavis sur le site de la commune: www.yvonand.ch

Un budget 2017 prudent dans un contexte fragile

La Municipalité a déposé devant le Conseil communal son projet de budget pour l'année 2017. Sur la ligne des exercices précédents, il présente un déficit de près de 381'000 francs. Entre investissements, péréquation et hausse modérée des revenus, l'exercice tend à l'équilibre. Entretien avec le Syndic Philippe Moser.



M. le Syndic, comment se présente le budget 2017?

Ce premier budget de la législature 2016-2021 peut être qualifié de prudent. D'une part, les revenus tiennent compte d'une augmentation volontairement modérée de la fiscalité (+ 3%) ; d'autre part les charges, en particuliers les postes aux montants «imposés» (facture sociale, péréquation canton-communes, participations aux transports et aux associations intercommunales ou régionales) augmentent, mais de manière « pas trop importantes ». Par contre, notre participation aux écoles est en forte hausse (+ 6.5%) suite à l'augmentation des élèves et aux investissements consentis au niveau des infrastructures. Il en va de même pour le poste de la petite enfance (+ 6.6%). Le déficit reste dans le même ordre de grandeur que les années précédentes. Il se monte à 380'518 francs. Cela reste « raisonnable » sur un budget de plus de 15 millions, mais il est un peu trompeur. En effet, il tient compte de l'entrée en vigueur d'une taxe de base pour l'élimination des ordures qui devrait rapporter 300'000 francs. Sans elle, le déficit se monterait à plus de 700'000 francs.

Ces indicateurs montrent que nos finances sont malheureusement en train de se péjorer.

Les budgets précédents étaient également déficitaires, quelles en sont les causes principales?

Nous avons toujours eu la même philosophie: prudence pour les recettes et mesure face aux dépenses. Trop de charges échappent à notre contrôle, car imposées par des entités externes à la commune (comme la facture sociale ou la péréquation canton-communes) et elles sont souvent revues à la hausse lors des décomptes finaux. Dans ce contexte, nous nous devons d'essayer d'anticiper les mauvaises surprises.

Fiscalement, l'accroissement des habitants s'est-il traduit par des recettes plus élevées?

Oui bien sûr. Mais Yvonand n'est pas une commune riche et n'est pas en passe de le devenir.

Cette hausse reste modérée. La capacité contributive de nos nouveaux concitoyens est semblable à celle des anciens habitants. De fait, les recettes fiscales par habitant ont légèrement diminué depuis 2013.

Quelle est l'évolution du côté des entreprises ?

La santé de nos entreprises est à l'image de celles du canton, avec de malheureuses exceptions comme le cas de M+S Reliures.

Il est difficile de faire des pronostics au niveau de l'impôt sur les personnes morales. D'une année à l'autre, il peut varier du simple au double. En 2017, nous devons anticiper l'effet de la RIE III. Nous avons divisé les montants moyens encaissés ces dernières années (environ 400'000 francs) par deux.

Les budgets sont déficitaires, mais les comptes positifs, pêchez-vous par excès de prudence ?

Un peu certainement, mais c'est le choix de la Municipalité. Par chance, nous avons connus plusieurs fois de bonnes surprises, mais liées à des recettes très difficiles à estimer dans les budgets.

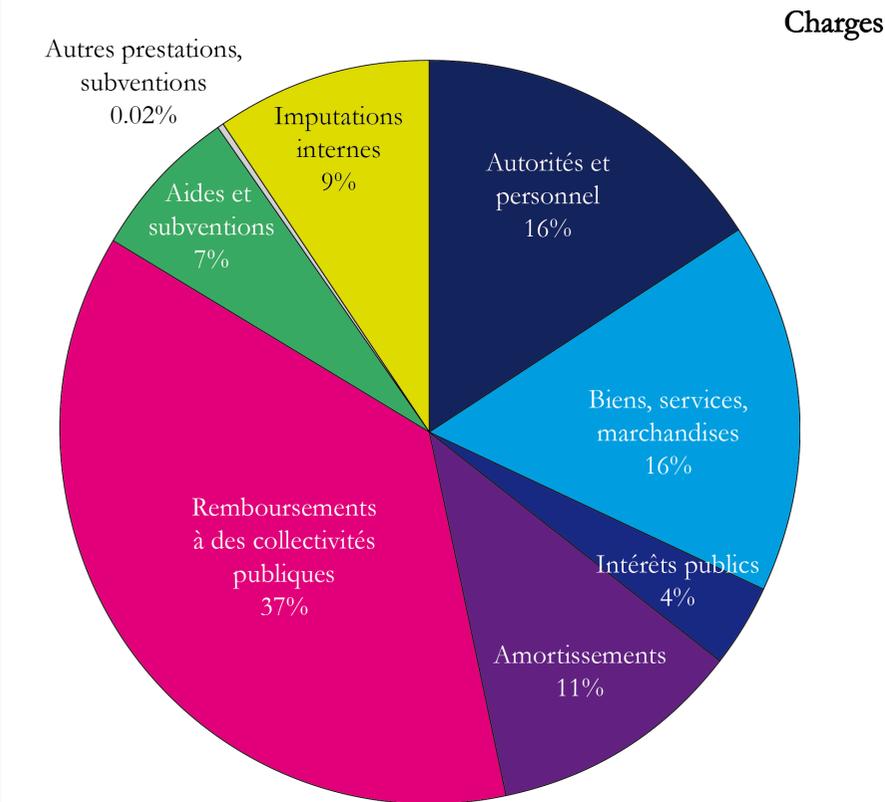
Comment abordez-vous les futurs investissements ?

Ils seront très lourds à porter, mais ils sont nécessaires, voire obligatoires pour certains, afin de mettre à disposition des habitants des infrastructures en phase avec leurs besoins. Les plus importants concernent l'agrandissement du site scolaire et la STEP.

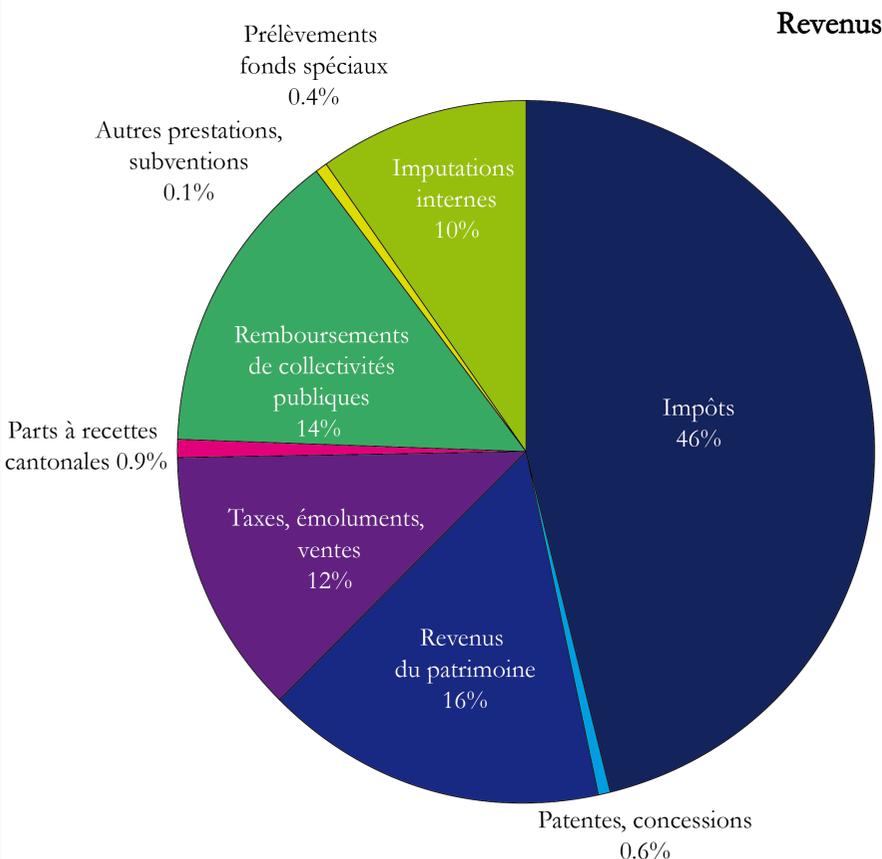
Faut-il donc s'attendre à une hausse d'impôts à moyen terme ?

Malgré nos efforts pour contenir nos dépenses, malgré l'introduction de taxes et l'adaptation des tarifs sur l'eau et

Répartition du budget par nature



Intérêts publics: emprunts réalisés auprès de collectivités publiques
 Remboursements à des collectivités publiques: par ex. péréquations EtatCom, participation à l'ASIYE, participation aux transports



Revenus du patrimoine: locations d'appartements, salles, etc.
 Parts à recettes cantonales: remboursements de collectivités publiques: par ex. subventions, péréquations EtatCom
 Prélèvements sur fonds spéciaux: par ex. prélèvements sur transitoire protection civile.

l'épuration, une hausse d'impôt est malheureusement de plus en plus d'actualité. Elle sera proposée d'ici 1 à 3 ans.

Deux nouveautés sont introduites en 2017: une taxe forfaitaire sur les déchets et la suppression de la gratuité du ramassage vert. Quelle en est la raison?

Cette taxe forfaitaire est obligatoire dans le concept de la gestion des déchets. Elle fait, je le rappelle, l'objet d'une législation contraignante basée sur le principe du pollueur/payeur.

Bien qu'ayant introduit en 2010 la taxe au sac, la gestion des déchets reste déficitaire. Comme il est interdit de recourir à l'impôt pour couvrir le déficit dans ce domaine, cela passe par la mise en œuvre d'une taxe de base. La Municipalité avait reporté son entrée en vigueur pour ne pas faire exploser les charges pour nos habitants. Mais aujourd'hui, la situation nous oblige à le faire.

Concernant le ramassage « vert » en porte-à-porte, la Municipalité a choisi de ne pas faire supporter son coût à l'ensemble de la population. Une redevance sera donc perçue par les personnes qui bénéficient de ce service. A préciser que cela ne touche que la partie « transport ». Il sera toujours possible d'amener ses déchets verts gratuitement à la déchetterie des Vursys.

La commune devra-t-elle recourir à l'emprunt ces prochaines années?

Hélas oui. Si aucun gros emprunt ne sera en principe nécessaire en 2017, cela ne sera pas le cas en 2018. Il faudra assumer cette année-là les premiers investissements liés notamment à la nouvelle salle de gym.

Pour faire le point sur notre situation financière, nous avons récemment mandaté une entreprise spécialisée. Il en ressort que notre marge d'autofinancement se dégrade de manière très importante, alors que nous avons connu une belle progression ces années passées. Mais, je précise que nous n'avons jamais atteint un seuil « confortable » d'autofinancement.

Dans ce contexte, comment voyez-vous l'avenir ?

Les années à venir seront déterminantes pour la commune. Elles nécessiteront une attention soutenue et beaucoup de prudence de la part de la Municipalité. Dans ce domaine, une boule de cristal serait souvent la bienvenue...

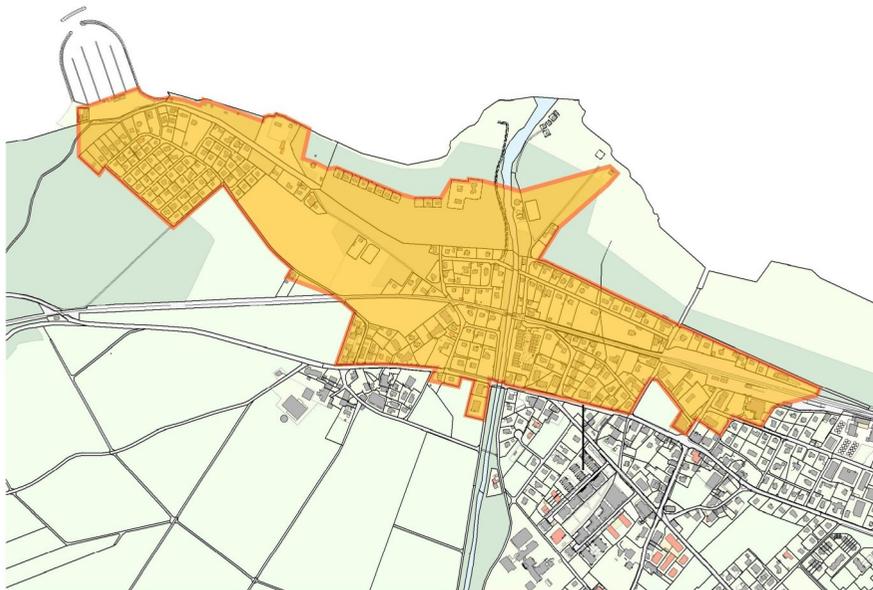
Changement des compteurs d'eau potable première étape 2017

Comme annoncé dans le précédent journal, la Municipalité va procéder au changement systématique de l'ancien modèle de compteurs d'eau potable, ceci sur trois ans.

Le nouveau compteur va permettre des relevés à distance, supprimant votre intervention dans la fiche de relevé. Il vous sera toujours possible en tout temps de suivre votre consommation sur le totalisateur du compteur. Ce changement se fera sans frais pour vous. Si des compteurs se trouvent actuellement dans des chambres extérieures enterrées, nous vous prions de préparer, nettoyer ces chambres, voire de vider l'eau qui s'y trouve et de faire en sorte que les compteurs soient accessibles pour le remplacement.

Nous vous rappelons que nous profitons de ce changement pour effectuer une vérification des installations d'entrée d'eau (nourrice) et de leur conformité réglementaire. S'il devait s'avérer que votre installation n'est pas conforme, notre concessionnaire vous le signalera et les modifications devront être effectuées à vos frais.

Le tiers des compteurs, se trouvant dans le secteur figurant sur le plan ci-dessous, sera changé durant le premier semestre 2017. Vous serez contactés par l'un de nos concessionnaires, soit les entreprises Beutler SA, Herren SA et Nobs SA. Nous vous remercions d'ores et déjà de leur réserver un bon accueil.



Contactez l'administration

Secrétariat municipal:

Tél. 024 557 73 05
greffe@yvonand.ch

Bourse communale:

Tél. 024 557 73 07
bourse@yvonand.ch

Contrôle des habitants:

Tél. 024 557 73 00
controle.habitants@yvonand.ch

Bureau technique

Tél. 024 557 73 02
technique@yvonand.ch

Service de voirie

Tél. 024 430 23 41
voirie@yvonand.ch

En permanence:
www.yvonand.ch

Taxe de séjour

Avis aux personnes hébergeant des hôtes

Cette communication s'adresse aux personnes qui louent, contre rémunération, une chambre ou un logement à des hôtes de passage ou des vacanciers.

Comme de nombreuses localités Suisse, Yvonand est soumise à la taxe communale de séjour.

Sont astreints au paiement de la taxe: les hôtes de passage ou en séjour dans les hôtels, pensions, auberges, maisons ou colonies de vacances, campings, ports ou tous autres établissements analogues, ainsi que dans les **chalets, appartements et chambres**.

Toutes personnes qui tirent profit de la chose louée sont responsables du contrôle des personnes soumises à cette taxe et de l'encaissement de celles-ci. Cas échéant, elles répondent à l'égard de la commune des taxes dues par leurs hôtes ou locataires.

Dès lors, nous vous invitons à prendre contact avec l'administration communale pour vous y annoncer en tant que logeur ou pour obtenir toute information complémentaire. Vous pouvez également consulter le règlement sur la taxe de séjour sur le site internet de la commune.

Délais 2017 pour le Tapa-Sabllia

N° de février

Délai rédactionnel 15.01.
Parution 15.02.

N° d'avril

Délai rédactionnel 15.03.
Parution 15.04.

N° d'août

Délai rédactionnel 15.07.
Parution 15.08.

N° d'octobre

Délai rédactionnel 15.09.
Parution 15.10.

N° de décembre

Délai rédactionnel 15.11
Parution 15.12

Inf'eau

Annuellement les autorités vous informent sur votre eau de consommation à la suite de contrôles effectués par le laboratoire cantonal à Yvonand et La Maugezzaz, pour des analyses microbiologiques et chimiques.

Depuis 2015, ces informations figurent également sur le site internet www.qualitedeleau.ch.

Deux autres séries de 7 échantillons sont prélevés à différents points du réseau par la commune pour analyses bactériologiques et chimiques partielles de teneurs en nitrate.

Pour le contrôle effectué à La Maugezzaz, l'eau est considérée comme "dure" et la teneur en nitrate dépasse l'objectif de qualité de 25 mg/l fixé pour l'eau potable, la valeur de tolérance admise étant de 40 mg/l. L'eau contrôlée à Yvonand est considérée comme "assez dure" avec un taux de nitrate largement en-dessous de la norme de qualité.

Des analyses complémentaires ont été effectués sur l'échantillon d'Yvonand, quant à la présence possible de micropolluants (env. 80 produits) et il a été constaté l'absence de composés pesticides et traceurs d'eaux usées, pour cette recherche.

Ces contrôles ont permis de constater que les échantillons sont conformes aux normes en vigueur pour les paramètres analysés.

Contrôles effectués les 22 et 28 juin 2016	Yvonand	La Maugezzaz
Température	16,6°C	16,2°C
pH	6,9	7,7
Conductivité à 20°	518	633
Turbidité (UT/F)	<0,1	0,1
Dureté totale (°F)	29,8	38,1
Dureté carbonate (°F)	26,0	31,8
Calcium (mg CA/l)	80	118
Magnésium (mh Mg/l)	24,0	21,0
Sodium (mg nA/l)	6,0	5,0
Potassium (mg K/l)	2,8	1,5
Hydrogénocarbonates (mg HCO3/l)	317	389
Sulfate (mg SO4/l)	29	21
Nitrate (mg NO3/l)	13,4	27,0
Chlorure (mg Cl/l)	9,4	15,3
Fluorure (mg F/l)	<0,10	<0,10

Fermetures de fin d'année

Administration communale

Les bureaux **seront fermés** du 23 décembre 2016 à 12h00
au 3 janvier 2017 à 07h30.

Antenne AAS

L'agence d'assurances sociales **sera fermée**
du 22 décembre 2016 à 16h30 au 5 janvier 2017 à 13h30.

Déchetteries

La déchetterie des Vursys sera fermée les samedis 24 et 31 décembre 2016. La mini-déchetterie, derrière l'administration communale, **sera ouverte** les 24 décembre et 31 décembre de 9h00 à 12h00. Elle sera fermée les 26 décembre et 2 janvier.

Agenda 21 - Réduire la consommation d'énergie dans notre habitat

Au niveau mondial, une prise de conscience nous amène au constat qu'il est essentiel de diminuer notre consommation de ressources et d'énergie.

Partant de ce constat, nous pouvons réduire considérablement notre consommation d'énergie en vivant dans une maison bien isolée. Dans l'ordre chronologique de l'impact, il faut isoler:

- Toiture ou combles
- Plancher au sol
- Fenêtres avec triple vitrage et gaz
- Façade

Le Canton et la Confédération subventionnent toutes les mesures d'assainissement d'une maison liées au respect du développement durable.

Pour connaître les montants de subvention et obtenir les formulaires, il faut aller sur le site « Le programme Bâtiments » ou téléphoner au Service de l'environnement et de l'énergie (SEVEN) au N° 058 680 41 10.

SuisseEnergie et OFEN sont deux sites qui fournissent énormément d'informations sur la rénovation écologique d'un habitat que ce soit pour un particulier ou une entreprise.

Nous pouvons également **diminuer notre consommation d'électricité** en

mettant des ampoules LED d'une part et d'autre part en supprimant les modes veille de nos appareils qui représentent entre 10 et 15 % de notre facture d'électricité. On peut utiliser les multiprises intelligentes qui détectent la baisse de tension des appareils inutilisés ou restés en veille, et les éteint automatiquement ou également des multiprises avec interrupteur général.

Locataire ou propriétaire, le site <http://declics.romande-energie.ch/articles/economiser-au-quotidien> est à consulter régulièrement.

INFORMATION IMPORTANTE

Dès le 1^{er} janvier 2017
le ramassage des déchets verts
s'effectuera
le **MARDI**



Déneigement

En prévision d'un hiver qui pourrait être rigoureux, la Municipalité rappelle les prescriptions en vigueur lors de chutes de neige et de gel.



Loi cantonale sur les routes, art. 48

Le propriétaire d'un fonds riverain d'une route doit accepter de recevoir la neige rejetée sur celui-ci à l'occasion du service hivernal.

Règlement d'application de la loi cantonale sur les routes, art. 5

Lors du déblaiement des routes, l'Etat ou les communes ne sont pas tenus de procéder à l'enlèvement des amas de neige accumulés devant les entrées, les places de parc et autres aménagements des propriétés privées. **Les riverains ne sont pas autorisés à repousser la neige sur la route, lors du dégagement des entrées ou chemins, ni à y déverser celle des toits.**

Les riverains sont tenus de prendre toute mesure utile pour éviter la formation de glaçons menaçant la sécurité des usagers de la route et des trottoirs.

Merci également de ne pas entraver le passage du chasse-neige en laissant les véhicules sur les bords de route.

Les employés de la voirie font le maximum dans la mesure du possible.

Merci d'avance de votre compréhension et de votre collaboration.

Salon des commerçants et artisans

Une 2^e édition sous le signe de la réussite

Le week-end du 11 au 13 novembre dernier, la salle polyvalente s'est métamorphosée. Plus de 30 artisans, commerçants et entreprises du village ont présenté leur savoir-faire à la population. De la pose de sols aux appartements protégés, entre dégustations et démonstrations, les visiteurs ont pu satisfaire leur curiosité comme leur papilles.

« Le but principal de ce salon, c'est avant tout de faire connaître aux habitants du village la richesse de notre tissu économique et artisanal. Qu'il n'est pas besoin d'aller loin pour trouver ce dont on a besoin », rappelle Philippe Mingard, commerçant et président du comité d'organisation. Accompagné des trois autres membres et de l'Association des intérêts d'Yvonand (AIY), ils ont apporté d'importantes nouveautés pour cette 2^e édition: agrandissement de la surface

d'exposition, création d'une zone bar, mise sur pied d'animations notamment avec les sapeurs-pompiers et, le soir, avec Brice et DJ Raff. Une garderie assurée par « ça bouge à la ferme » permettait aux parents de prendre le temps de la visite et à leur bambin de créer un bricolage « nature ».

Au moment de tirer un premier bilan, Philippe Mingard affiche sa satisfaction: « Tous les exposants sont ravis et veulent revenir pour la troisième

édition ». En conservant un rythme de deux ans, elle aura lieu en 2018. Côté visiteurs, ce sont environ 2500 à 3000 personnes qui ont poussé les portes de la salle polyvalente. Là aussi, la satisfaction est de mise. Tous ont apprécié l'ambiance et la possibilité de se retrouver. Les animations et les horaires étendus le soir et la journée du dimanche ont sans nul doute participé à la convivialité de ce week-end.



Les Jeunes sapeurs-pompiers en démonstration.

© Yann Rod



Une allée riche d'exposants

© Palmar Concept

A l'agenda

- 18 décembre
Corps de Musique
Loto
Salle Polyvalente
- 18 décembre
Paroisse protestante
Noël avec les enfants
Temple
- 20 décembre
Noël des aînés
Salle Polyvalente
- 21 décembre
AIY - Noël des enfants
Salle Polyvalente
- 24 décembre
Veillée de Noël (23 heures)
Temple
- 1er janvier
Souper de la Jeunesse
Salle Polyvalente
- 15 janvier
Concert Pleins-Jeux
Tango Sensations
Temple
- 21 janvier
Gym Hommes Yvonand
Tournoi de volleyball
Gym Brit
- 21 et 22 janvier
Chœur Harmonie
Spectacle
Salle Polyvalente
- 28 janvier
Corps de Musique
Soirée
Salle Polyvalente
- 1er février
Amitié autour d'un repas
Maison de paroisse

A la découverte du trésor de l'Espace Gutenberg

Dans les cinq numéros du Tapa-sabllia de cette année, l'Espace Gutenberg vous a fait découvrir la composition et l'impression typographiques (impression en relief).

Pour ce dernier numéro et comme introduction à l'impression en **taille-douce** (impression en creux), nous vous présentons notre « grand-mère » qui date de 1750.

Cette vénérable presse taille-douce fut construite en Bourgogne en 1750. Le puissant mécanisme de démultiplication remplace depuis 1890 une simple croix de bois d'entraînement. Le solide bâti est en chêne et les deux cylindres en bois de gaïac (bois très lourd d'Amérique du Sud).

Cette presse fut utilisée durant de nombreuses années par les Frères de Taizé. Après avoir trouvé une deuxième jeunesse dans l'atelier de lithographie de Jacques Perrenoud à Baulmes, c'est désormais à l'Espace Gutenberg que vous pouvez admirer cette impressionnante presse taille-douce.

Dans les numéros du Tapa-sabllia de 2017 nous allons vous présenter les techniques de l'impression en taille-douce ainsi que la lithographie, impression à plat sur la pierre.

Nous nous réjouissons déjà de vous rencontrer l'année prochaine afin de vous faire découvrir nos nombreuses et magnifiques machines à imprimer.

L'Espace Gutenberg vous souhaite de belles fêtes de fin d'année ainsi qu'une nouvelle année riche en découvertes.



Ouverture de l'Espace Gutenberg

Vous êtes les bienvenus à la petite Amérique 2 les mardis dès 19 h. 30.

Pour les groupes, on organise des visites sur demande avec guide et démonstrations. Informations complètes sur « www.espacegutenberg.ch ».

 Souper du 1er janvier 2017 *Jeunesse Yvonand*
Soirée «Tour du monde»

APÉRO DÈS 18H30
MENU DE VALENTIN WOLF
CAPPUCCINO DE
POTIMARRON ET FLEURS
SÉCHÉES,
VITELLO_TONATO,
PIÈCE DE BOEUF
RÉDUCTION DE VIN ROUGE,
RISOTTO CRÉMEUX AU
CITRON,
PANACHÉ DE_LÉGUMES,
ANANAS AU BASILIC
ET SON_SORBET,
ARDOISE DE_MIGNARDISES
ADULTES: 65CHF
ENFANTS: 3CHF PAR
ANNÉE D'AGE =>12ANS

Inscription au verso ou sur notre site internet : www.jeunesseyvonand.ch



Concert Pleins-Jeux

Dimanche 15 janvier 2017, 17h

Tango Sensations

Entièrement dédié à l'interprétation des oeuvres d'Astor Piazzolla, maître incontesté du tango argentin, le quintette *Tango Sensations* s'est consacré à réaliser des transcriptions pour quatuor à cordes et bandonéon.

Il est difficile de concevoir de la musique de tango sans bandonéon. Cet instrument à vent fut d'abord utilisé dans les églises d'Allemagne qui n'avaient pas suffisamment de moyens pour se doter d'un orgue.

L'objectif de "Tango Sensations", outre le fait de partager sa passion avec le public, est aussi de vivre cette musique entre musiciens issus de divers horizons, ce qui est en parfaite adéquation avec la "multiculture" de Buenos Aires, essence même de l'inspiration de Piazzolla.



Infos pratiques

- Le concert a lieu au Temple d'Yvonand
- Entrée gratuite, collecte
- Suite de la saison musicale 2016-2017 :
Di 12 mars, 17h. Groupe vocal *Chabada*. Dir. : Pierre Huwiler
Di 30 avril, 17h. AG et Concert *Le Temps des Poètes*
- Pour en savoir plus : <http://www.pleins-jeux.ch/>

Demain dès aujourd'hui
à Yvonand

A vos jardins !

Si vous êtes :

- un jardinier (ou jardinière) chevronné et souhaitez échanger et partager vos expériences.
- un jardinier (ou jardinière) en herbe et vous avez besoin de conseils avisés, de trucs et astuces pour combattre les nuisibles sans produits chimiques.

Claudine Hug, jardinière avertie, dont le potager mérite toute notre attention, ainsi que l'équipe de "Demain dès aujourd'hui à Yvonand", vous invitent à un échange botanique autour d'un café.

Quand ? Le 16 janvier 2017 à 19h30

Où ? à la salle de Paroisse.

Renseignements:

Graziella Miranda

mirandagraziella@gmail.com

079 290.31.17

AMITIE AUTOUR D'UN REPAS !



**INVITATION à chacun, petits et grands
POUR UN REPAS**

**Mercredi 1^{er} février 2017 dès 12h30
A la Maison de paroisse, ch. de la Cure 2, Yvonand :**

Menu :

Soupe, riz et émincé de poulet, sauce curry et salade

Suivi d'un film pour qui veut dès 14h
Participation libre, « A votre bon cœur » !

Organisation : paroisse protestante d'Yvonand



L'Association des Intérêts d'Yvonand organise comme chaque année le Noël des enfants qui se déroulera le mercredi 21 décembre 2016.

Horaire de la manifestation :

- 17h15 Ouverture de la crèche à l'EMS Bugnon
- 19h00 Départ du cortège devant l'EMS Bugnon
- 19h30 Animations et marché de Noël à la buvette de la salle polyvalente
Visite du Père Noël, distribution de cornets aux enfants
- 21h00 Fin de la manifestation

DIMANCHE 18 DECEMBRE

4 ROYALES à fr. 300.-

14H00 & 20H00

YVONAND GRAND LÔTO DE NOËL

SYSTÈME FRIBOURGEOIS

TOUT EN BONS D'ACHATS

Quine fr. 60.- / Double fr. 100.- / Carton fr. 150.-

30 séries 10.-

CORPS DE MUSIQUE D'YVONAND

Yvonand

Salle polyvalente
Samedi 28 janvier 2017

Filets-mignons
Concert – Bal

Corps de Musique d'Yvonand
Direction Cyril Pinard

18h00 Ouverture des portes
19h00 Filets mignons et accompagnement, buffet de desserts, café
20h30 Concert
23h00 Bal

Souper-Concert	fr. 37.-	Enfants 6-16 ans	fr. 12.-
Concert seulement	fr. 12.-	Enfants 6-16 ans	gratuit

Réservation pour le repas au 079/ 312 15 83 de 18h00 à 20h00 (places réservées)

Molondin Grande salle
Vendredi 27 janvier 2017

20h15 **Concert**
Direction Cyril Pinard

YVONAND

Spectacle du Chœur Harmonie Yvonand

"HISTOIRES DE TARTE"

SAMEDI
21 JANVIER 2017
À 20 H 15

ET

DIMANCHE
22 JANVIER 2017
À 15 H 30

Salle Polyvalente

Direction	Raoul Baumann
Textes	Emmanuel Zanoni Franco Ardia Marie Murphy Valérie Locatelli
Mise en scène	Franco Ardia
Piano	Dominique Rosset
Basse	Aldo Fantauzzi
Batterie	Claude Meynent
Décors	Bertrand Moret
Son et lumière	Flash Sound

Entrée adultes 20.- CHF
Entrée enfants (6 - 16 ans) 12.- CHF

Samedi soir Bal gratuit avec Micky

Réservations dès le 3 janvier 2017

- par internet (www.choeur-harmonie.ch)
- par téléphone au 077 474 72 91 (entre 17h00 et 19h00)

© P. Murphy

Le Chœur Harmonie Yvonand,
une histoire de famille !

C'est une année exceptionnelle pour la famille David.

En effet, mère et fille fêtent 50 et 25 ans de sociétariat au sein de notre chorale.

Nous remercions chaleureusement Christine (membre honoraire) et Anny (membre d'honneur) pour leur implication tout au long de ces années.





hatha yoga

mercredi soir
yoga doux & méditation 18h - 19h

jeudi matin
yoga doux 9h - 9h45
hatha yoga 10h - 11h15

où? rue des Vergers 4 à Yvonand
au sous-sol du cabinet médical des Vergers

inscription et renseignements:
Verena Allmendinger 079 747 30 07
verenaallmendinger@gmail.com

Votre publicité ici ?

Les fichiers doivent être transmis à la date mentionnée p. 4 au plus tard sous forme électronique à l'adresse sandrine.gobalet@yvonand.ch.

Données: Textes: word Images: JPEG
Annnonce prête au bon format: JPEG ou PDF

Format et prix des publicités

- 1/4 page (9x 11.8 cm): 120.-
- 1/8 page (9 x 6.2 cm): 60.-



Mingard

Boucherie et Alimentation SA

du 17 au 25 décembre

Dindes de Noël farcies entière 4 kg ou demi 2 kg

- rôtie au four accompagnées d'un délicieux jus maison
- servie chaude avec ou sans marron
- avec gratin de pommes-de-terre



N'oubliez pas de commander vos volailles fraîches

- Dinde, pintade, oie, cannette,
- canard, caille farcie et autres spécialités

FOIE GRAS DE CANARD

- mi-cuit, fabrication maison



1462 Yvonand
024 430 11 33

Venez découvrir un art corporel énergétique orienté vers le bien-être et la santé !



Qi Gong & Tai Ji Quan

Tous les mardis soir de 19:45 à 21:15, je propose un cours pour découvrir et approfondir cette pratique à la salle des Vergers, à Yvonand.



Informations et contact
Claude-Alain Clerc
079 - 702 05 39
clac964@yahoo.fr



VOTRE AGENCE DE COMMUNICATION LOCALE !



CONCEPTIONS GRAPHIQUES & CONSEILS EN COMMUNICATION



PANNEAUX DE CHANTIER & BANDEROLES PUBLICITAIRES



VÊTEMENTS DE TRAVAIL & CHAUSSURES DE SÉCURITÉ

CONTACTEZ-NOUS !
Luis Marques : 079 613 14 31
Laura Golaz : 079 657 36 23

Palmar Concept Sàrl - Cerisiers 44 - 1462 Yvonand - www.palmar.ch

Institut Glorimex

Gloria Dougoud, masseuse diplômée
20 ans d'expérience au service du bien-être

Massage Antistress
Massage du dos
Massage au chocolat
Détente femmes enceintes



A tous nos clients et amis nous souhaitons un joyeux Noël et une bonne et heureuse nouvelle année 2017

Au pied de l'arbre Un Bon-Cadeau fera certainement plaisir

Grand Rue 31, Yvonand,
Tel. 079 612 0280
glorimex@bluewin.ch
www.glorimex.com

carrosserie s.aliberti

Réparation toutes marques
Peinture au four
Véhicule de remplacement
Marbre de redressage
Remplacement de pare-brise
Service pneus

SEBASTIANO ALIBERTI

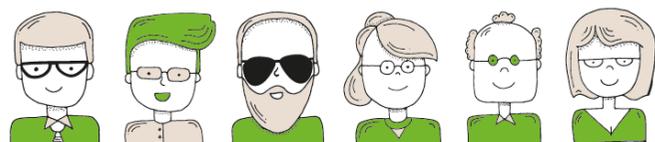
Tél et Fax +41(0) 24 425 59 77
Mobile +41(0) 79 684 18 77
Le Grand Nouz 13
CH - 1404 Cuarny
carro.aliberti@bluewin.ch
www.carrosserie-aliberti.ch



Mattmann Optique

VOTRE OPTICIEN À YVONAND

L'ARTISAN D'UNE VUE MEILLEURE



à découvrir aux Vursys à Yvonand

Gravures sur métal oxydé, taille de pierres et sculptures



Jacky & Evy JAN - chemin de Frouye 9 - Yvonand
tél. 079 771 51 75
zueribreizh@gmail.com - www.zueribreizh.ch



- RÉPARATION DE CHAUSSURES
- DUPLICATION DE CLEFS
- GRAVURE
- TAMPON ENCREUR
- MAROQUINERIE
- PRODUITS D'ENTRETIEN
- PORTE-MONNAIE
- CEINTURE
- SAC À MAIN

Grand'Rue 31 - 1462 Yvonand
du mardi au vendredi 8h-12h et 13h30-18h
samedi 8h-16h

téléphone 024 430 11 65
cordonnerie.edelweiss@gmail.com



Offre de lancement

POSE COMPLÈTE 80.-
AVEC TIPS OU CHABLONS 120.-

REPLISSAGE 60.- 80.-

DÉPOSE 30.-

VERNIS PERMANENT 30.- 50.-

STRASS, STICKERS offert

Ce sera un plaisir de vous accueillir dans mon nouvel espace ongles. Vous y passerez un agréable moment de bien-être dans une atmosphère détendue. Virginie, jeune styliste ongles passionnée

Grand'Rue 31
1462 Yvonand
tel. 079 676 51 64
mardi à vendredi
8h-12h et 13h30-18h
samedi 8h-16h